

## Durée du chômage et insertion professionnelle en Côte d'Ivoire

### *Unemployment duration and professional integration in Côte d'Ivoire*

**Zayet Monique Andrée DOMORAUD Epse DEY**  
Université Félix HOUPHOUET-BOIGNY, Abidjan (Côte d'Ivoire)  
E-mail : deydomoraud@gmail.com

#### RÉSUMÉ

Les femmes, les jeunes et les diplômés sont les principales victimes du chômage en Côte d'Ivoire. Ce phénomène est essentiellement urbain et touche 7,12% de la population active et sa durée moyenne est de 55 mois. La présente recherche se propose d'analyser les déterminants de la durée du chômage en Côte d'Ivoire, à partir d'un modèle de durée de type paramétrique. A cet égard, les effets des caractéristiques individuelles des chômeurs sur la fonction de hasard spécifique à la loi log-logistique sont estimés. Les résultats de cette étude montrent que le statut de chef de ménage, un niveau d'étude secondaire second cycle et supérieur, la possession d'une expérience professionnelle et le fait de rechercher un emploi temporaire favorisent la sortie du chômage. En revanche, à mesure que l'âge augmente, la probabilité de sortie du chômage diminue. L'adoption d'un plan national de l'emploi pourrait être une solution contre le chômage durable.

**Mots-clés :** Chômage, Durée du chômage, Modèles de durée, Marché du travail, Politique d'emploi.

Classification JEL : J64, J21, J68.

---

#### ABSTRACT

Women, young people and graduates are the main victims of unemployment in Côte d'Ivoire. This phenomenon is mainly an urban one and it affects 7.12% of the working population and its average duration is 55 months. This research aims at analyzing the determinants of unemployment duration in Côte d'Ivoire, using a parametric-type survival data. In this regard, the individual characteristics effects of the unemployed people on the hazard

function specific to the loglogistic model are estimated. The results of this study show that the status of household head, a second cycle secondary school level and a higher education level, an employment experience and seeking temporary employment promote the exit from unemployment. On the other hand, as age increases, the likelihood of leaving unemployment decreases. The adoption of a national employment plan could be a solution to sustainable unemployment.

**Keywords:** Unemployment, Unemployment Duration, Survival Data, Labor Market, Employment Policy.

## INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire a connu une période de crise économique à la fin des années 1970. Les mesures de réduction des dépenses publiques contenues dans les plans d'ajustement structurel adoptés au début des années 80 ont entraîné le retrait progressif de l'Etat de la structure productive. De ce fait, plusieurs entreprises publiques ont été liquidées ou privatisées. Du fait de sa faible capacité d'absorption, le secteur privé n'a pu créer des emplois suffisants pour combler le déficit dû au retrait de l'Etat du marché du travail. Généré par des causes conjoncturelles, le chômage est devenu structurel du fait de l'arrivée chaque année d'un flux croissant et massif de main d'œuvre sur le marché du travail. Au début de la crise, les chômeurs étaient en majorité des licenciés pour motif économique. Les jeunes et les diplômés sont désormais les principales victimes du chômage en Côte d'Ivoire. En effet, l'Etat était le principal pourvoyeur d'emplois à travers sa politique d'embauche des diplômés dans les entreprises publiques et parapubliques. Ainsi, 75,12% des chômeurs sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans. Le taux de chômage est passé de 4,1% en 1998 (ENV, 1998) à 7,12% en 2015 (ENV, 2015). Les durées moyennes de chômage ne cessent d'augmenter. Elles sont passées de 4 mois en 1980, à 7 mois en 1983 (Domoraud, 2003), et à 55 mois en 2015 (ENV, 2015).

Face à la croissance rapide du taux et de la durée du chômage et ayant pris conscience des potentialités décroissantes du secteur privé à générer des emplois en nombre suffisant, les pouvoirs publics ont développé des stratégies nouvelles en matière de politique d'emploi. Au début des années 1990, un plan national de l'emploi est adopté. Les chômeurs dont les chances d'embauche sont faibles ou quasi nulles sont orientés vers des programmes d'emplois indépendants à savoir, le programme de création de microentreprises (PCME), le programme d'insertion des jeunes ruraux (PIJR), le programme d'insertion des femmes (PSIF). Un programme consacré aux chômeurs de longue durée a vu le jour en 1996. Il s'agit du programme de maintien dans l'emploi et de reconversion professionnelle (PMERP). Des programmes en faveur des jeunes ont également été créés. C'est dans cet objectif que s'inscrit le programme d'aide à l'embauche (PAE), le projet emplois jeunes et développement des compétences (PEJEDEC), ainsi que le programme d'absorption des jeunes déscolarisés (PAJD). Ces programmes visent à lutter contre le chômage des jeunes, des diplômés et des jeunes déscolarisés en améliorant leur employabilité sur le marché du travail, et en limitant l'impact de la période de chômage précoce sur leur profil de carrière.

Toutefois, en dépit de toutes ces mesures prises pour endiguer le phénomène, les durées de chômage ne cessent de s'allonger. En effet, la croissance économique ivoirienne n'est pas assez inclusive pour endiguer la crise de l'emploi, amplifiée par les secousses sociales, politiques et militaires qu'a connu le pays et qui ont entraîné la suspension de la plupart de ces programmes d'emploi.

Dans un tel contexte, la réussite de politiques de lutte contre le chômage passe nécessairement par une étude qui saisit la complexité du phénomène en analysant au travers d'une modélisation non plus le chômage comme la manifestation d'un déséquilibre entre l'offre et la demande de travail, mais plutôt les déterminants de la durée du chômage. La plupart des études laissent apparaître que certaines caractéristiques individuelles des chômeurs constituent des handicaps au retour à l'emploi (Le Rhun, Pollet, 2011 et Flamand, 2016). Dans cette perspective, notre étude se propose comme objectif d'analyser les déterminants individuels de la durée du chômage en Côte d'Ivoire en analysant les facteurs retardant ou accélérant la sortie du chômage.

Les analyses sont ancrées dans les modèles de durée. Initialement utilisés dans le domaine biomédical, plus particulièrement dans l'étude de la mortalité (Kalfleisch et Prentice 1980), les modèles de durée ont été introduits en économie (Lancaster, 1979 et Nickell, 1979) pour modéliser des processus de recherche d'emploi dans une vision dynamique. Ces modèles abandonnent la vision statique du chômage en analysant non pas l'incidence de certains facteurs sur la probabilité d'être chômeur ou pas, mais plutôt la probabilité de sortie du chômage vers l'emploi.

## 1. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente successivement le modèle économétrique, les variables et les données de l'étude.

### 1.1 La spécification du modèle économétrique

L'analyse des durées de chômage se fonde sur des méthodes statistiques sophistiquées, empruntées au domaine biomédical, plus particulièrement à l'étude de la mortalité (Kalbfleisch et Prentice 1980). Il s'agit des modèles de survie ou de durée. La terminologie anglaise est : « survival data ». La modélisation des processus de recherche d'emploi dépasse la vision statique du chômage, en analysant non pas l'incidence de certains facteurs sur la probabilité d'être chômeur ou pas, mais plutôt la probabilité de sortie du chômage vers l'emploi. Les économistes précurseurs de l'application des modèles de durée aux phénomènes économiques sont Lancaster (1979) et Nickell (1979).

L'application des modèles de survie, dans la modélisation des durées de chômage s'explique par différentes raisons. La plus importante est la nécessité d'utiliser des méthodes d'analyse qui prennent en compte la totalité des chômeurs, en considérant à la fois ceux qui ont obtenu un emploi et ceux qui sont toujours au chômage. En effet, ces modèles permettent de résoudre le problème des données censurées qui ne peuvent être traitées dans une régression habituelle.

Au total, trois modèles différents mesurent l'impact de la durée sur la probabilité de sortie du chômage. Il s'agit des modèles paramétriques, des modèles non paramétriques et des modèles semi-paramétriques. Ces modèles ont des particularités. La méthode non paramétrique n'a pas de loi de probabilité et n'intègre aucune variable indépendante. Au contraire, les modèles semi-paramétriques et paramétriques déterminent l'impact des caractéristiques individuelles sur la durée de chômage. Plus encore, les modèles paramétriques font des hypothèses sur la loi de probabilité de la fonction de hasard.

Dans le cadre de cette étude, le processus de recherche d'emploi des chômeurs déclarés en Côte d'Ivoire sera estimé à partir d'un modèle paramétrique. Nous faisons l'hypothèse que la fonction de hasard suit la loi de probabilité de spécification log-logistique. Cette loi illustre la relation entre la durée de chômage et l'accès à l'emploi par la forme de sa fonction de risque. On suppose que, dans les premiers mois de la recherche d'un emploi, la probabilité de sortie du chômage croît, atteint un maximum, puis décroît au-delà d'une durée passée au chômage. En effet, la plupart des études sur les durées du chômage s'accordent sur le fait que les probabilités de sortie diminuent à mesure que la durée du chômage augmente (Van den Berg, 1994). Salais (1980) abonde dans le même sens et qualifie ce phénomène de file d'attente dans lequel les premiers entrés sont les derniers à sortir. Berkovitch (1990) suggère que les chômeurs de longue durée sont victimes d'effet de stigmates qui réduit le nombre d'opportunités d'emploi et qui nuit à la qualité de l'emploi.

L'utilisation des modèles de survie dans l'analyse des déterminants de la durée du chômage nécessite au préalable, la présentation et la formalisation des différents outils utilisés dans ce type de modélisation. Lorsque les modèles de survie sont utilisés pour mesurer les chances de sortie du chômage, on considère  $T$ , une variable aléatoire positive représentant la durée de chômage de l'échantillon, et  $t$ , une valeur prise par  $T$ . La variable dépendante du modèle  $Y$  est la durée passée au chômage soit :

$$Y = T. \quad (1)$$

Soit  $n$  individus de notre échantillon aléatoire observés au temps  $t = 0$ . Supposons que  $t_i$  est la durée de chômage pour l'individu  $i$ ,  $i$  variant de 1 à  $n$ ,  $n$  étant la taille de l'échantillon.

Considérons que le risque de sortie au point  $t$  est déterminé par le hasard  $l(t/Z, q)$ . Rappelons que le hasard est la probabilité de sortie du chômage vers l'emploi en fonction d'une série de variables observées (caractéristiques sociodémographiques, socio-professionnelles et comportementales). Dans cette fonction,  $Z$  est la matrice des variables exogènes invariables dans le temps et observables,

supposées agir sur la variable de durée. Par ailleurs,  $q$  représente un vecteur fini de paramètres, si l'on considère un échantillon de  $n$  réalisations  $(t_1, Z_1), (t_2, Z_2) \dots (t_n, Z_n)$  générées par  $l$ . De ce fait, l'estimateur du maximum de vraisemblance de  $q$  sous certaines conditions de régularité s'écrit :

$$L(\theta) = \sum_{i=1}^n f(ti / Zi, \theta) \quad (2)$$

$L(q)$  est la contribution à la vraisemblance de l'observation de l'individu  $i$ .

De façon évidente, l'étude du calendrier d'un événement donné entraîne dans la majeure partie des cas, un problème de censure à droite souvent présente dans les fichiers disponibles. La censure à droite se réfère à la situation des personnes qui sont toujours au chômage au moment de l'observation. Dans ce cas, il n'existe aucune information sur leur date de sortie du chômage ou si elles sortiront un jour du chômage. On parle à ce propos d'observations incomplètes ou d'observations censurées et cela contribue à justifier le recours aux techniques statistiques d'analyse des durées.

Si  $t_i < \bar{T}$  : la durée observée est complète et l'indicateur de censure  $\delta_i = 1$ .

Par contre si  $t_i = \bar{T}$  : la durée observée est censurée et l'indicateur de censure  $\delta_i = 0$ .

Lorsque les données sont censurées, les observations concernées contribuent à la vraisemblance par la fonction de survie. De ce fait, l'écriture de la contribution d'un individu  $i$  à la vraisemblance est :

$$Li(\theta) = \begin{cases} f(ti; Z_i, \theta), si \delta = 1 \\ S(ti; Z_i, \theta), si \delta = 0 \end{cases} \quad (3)$$

D'où

$$Li(\theta) = f(ti / Zi, \theta)^{\delta_i} \cdot S(ti / Zi, \theta)^{1-\delta_i} \quad (4)$$

La fonction de vraisemblance est :

$$L(\theta) = \prod_{i=1}^n Li(\theta) = \prod_{i=1}^n f(ti / Zi, \theta)^{\delta_i} \cdot S(ti / Zi, \theta)^{1-\delta_i} \quad (5)$$

L'estimateur du maximum de  $q$  est la solution de la maximisation de  $L(q)$   $\theta \in Q$  où  $Q$  est l'espace paramétrique.

$$\frac{\partial \log L(\theta)}{\partial \theta_j} = 0$$

Avec  $j = 1, \dots, p$ .

$$(6) \quad \frac{\partial \log L(\theta)}{\partial \theta} = 0.$$

A ce stade de notre analyse, il importe de faire une description détaillée des variables retenues dans le modèle économétrique.

### 1.2 La description des variables du modèle

La plupart des études sur les durées de chômage s'accordent sur le fait que certaines caractéristiques individuelles des chômeurs ont un impact sur leur probabilité de sortie du chômage ; les plus récurrentes sont l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme. (Flamand 2016, Le Rhun et Pollet 2011, Nauze-Fichet et Tomasini 2002). Ces facteurs peuvent être hiérarchisés afin de découvrir l'ampleur de chacun dans le processus d'insertion professionnelle. A cet effet, à partir d'une étude sur la typologie des chômeurs, Rouault-Galdo (1991) dégage les effets des variables sociodémographiques, des variables socio-professionnelles et des variables comportementales sur la durée de chômage toutes choses égales par ailleurs. L'auteur introduit ces variables dans cinq modèles dichotomiques de type logit à partir d'itinéraires définis a priori. Les résultats de cette étude montrent que l'âge est très important dans le processus de sortie du chômage et représente le principal déterminant de la durée du chômage. Tout d'abord, le chômage de longue durée s'explique davantage par des variables socio-professionnelles et sociodémographiques (âge, sexe, diplôme, nationalité et qualification) que par des variables de comportement, plus encore, lorsque l'analyse tient compte de l'effet cumulé des deux premiers groupes de facteurs. Lorsqu'on considère séparément ces deux groupes de variables, on note de façon incontestable que le poids de la variable âge domine. La sortie du chômage est fortement corrélée à l'âge. Par ailleurs, l'impact de la variable sexe sur le prolongement du chômage est faible lorsqu'elle est introduite de façon isolée dans le modèle. Pour y remédier, il suffirait que l'effet du sexe soit combiné au statut de l'individu dans le ménage. Par ailleurs, le niveau d'éducation, le diplôme, le statut dans le ménage et l'ancienneté de chômage se positionnent après l'âge dans la hiérarchie des facteurs de risque au chômage de longue durée.

En ce qui concerne la variable parcours professionnel des individus, son effet intervient après celui de l'âge. Les conclusions de ces investigations révèlent les difficultés liées à la mise en évidence de l'effet isolé des comportements de recherche d'emploi. Ces variables comportementales renforcent ou atténuent le poids des facteurs précédents (variables sociodémographiques et professionnelles) sur la probabilité de sortie du chômage, sans pour autant constituer des variables déterminantes dans l'analyse.

Pour revenir à notre étude sur la Côte d'Ivoire, les effets des caractéristiques individuelles des chômeurs sur la fonction de hasard spécifique à la loi log-logistique seront estimés. La variable dépendante est la durée du chômage exprimée en mois. Les variables indépendantes sont de trois types : les caractéristiques sociodémographiques, les caractéristiques liées au capital humain et celles relatives au comportement de recherche d'un emploi. Le premier groupe de variables concerne l'âge, le sexe, la nationalité, le statut dans le ménage, la situation matrimoniale et le milieu d'habitation. Les variables du capital humain concernent le niveau d'instruction, le type de formation suivi (formation générale versus formation professionnelle) et l'expérience professionnelle. Le dernier groupe de variables est relatif au comportement de recherche d'un emploi à savoir, le secteur de recherche, le type d'emploi recherché (emploi temporaire ou permanent ou encore emploi salarié ou non salarié)

et l'adéquation emploi-formation. Les différentes variables retenues seront introduites dans le modèle empirique afin d'analyser leurs effets sur la durée du chômage. Les données sur lesquelles porteront toutes nos analyses font l'objet du paragraphe suivant.

### 1.3 Les données de l'étude

La principale source de ce travail est constituée de données émanant de l'enquête niveau de vie des ménages réalisée par l'INS en 2015 (ENV 2015) sur un échantillon de 47635 individus dont 23612 femmes et 24023 hommes. Ces données sont représentatives de toutes les régions administratives de la Côte d'Ivoire et portent à la fois sur les zones urbaines et rurales. L'enquête contient des informations sur la population en quête d'emploi et une section du questionnaire est réservée au chômage. D'où l'intérêt de ces données pour une étude sur les durées de chômage. Une identification des chômeurs est nécessaire pour cette étude. La définition du chômage ainsi que le dénombrement des chômeurs sont bien souvent source de controverses. Cependant, un consensus se dégage. Il s'agit de la définition du chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT / ILO) qui comptabilise comme chômeurs les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui :

- n'ont pas travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de la semaine de référence ;
- sont disponibles pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- ont entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le grand mérite des critères du BIT est qu'ils permettent des comparaisons dans le temps et entre pays.

Le questionnaire de l'ENV 2015 traite les principales questions d'identification des chômeurs dans la section relative à l'emploi actuel à travers les questions suivantes :

- « Au cours des sept derniers jours, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure dans une unité de marché pour une rémunération ou un profit, ou à titre bénévole pour une unité quelconque, ou pour votre ménage ? » ;
- « Avez-vous cherché un emploi pendant les 30 derniers jours ? » ;
- « Etes-vous disponible à travailler dans les 15 jours à venir si vous en aviez l'opportunité ? ».

A partir de ces trois questions contenues dans le questionnaire de l'enquête et en tenant compte des critères de chômage au sens du BIT, nous dénombrons 836 chômeurs dont 368 hommes et 468 femmes âgés de 15 à 64 ans.

La suite de ce travail présente les analyses descriptives et économétriques, ainsi que les différentes interprétations des résultats obtenus.

## 2. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Les résultats de l'estimation économétrique seront précédés d'une analyse descriptive de l'échantillon de travail.

### 2.1 Analyse descriptive

Cette analyse se fera sur la base de trois aspects : le profil des chômeurs, le calcul des taux de chômage et l'analyse des durées de chômage.

#### 2.1.1 Profil des chômeurs

Le tableau 1 met en relation les caractéristiques sociodémographiques, le niveau de capital humain et le mode d'insertion des chômeurs selon le sexe. Plus de deux tiers des chômeurs ont un âge compris

entre 15 et 34 ans (75,12%). Les chômeurs étant jeunes, la plupart sont à leur première insertion sur le marché du travail et seulement 22,13% ont déjà occupé un poste dans une entreprise. En ce qui est du niveau d'instruction, à peu près le tiers est sans instruction et 17,31%, 17,19%, 17,31% et 11,78% ont respectivement les niveaux d'étude primaire, secondaire premier cycle, secondaire second cycle et supérieur.

**Tableau 1** : Caractéristiques sociodémographiques et capital humain des chômeurs – 15 à 64 ; Côte d'Ivoire 2015

| Paramètre                     | Ensemble |        |        |
|-------------------------------|----------|--------|--------|
|                               | Homme    | Femme  |        |
| <b>Classes d'âge</b>          |          |        |        |
| 15-24 ans                     | 34,51    | 34,62  | 34,57  |
| 25-34 ans                     | 37,77    | 42,74  | 40,55  |
| 35-44 ans                     | 18,21    | 17,52  | 17,82  |
| 45-64 ans                     | 9,51     | 5,12   | 7,06   |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Niveau d'instruction</b>   |          |        |        |
| Sans instruction              | 28,30    | 42,74  | 36,41  |
| Primaire                      | 16,76    | 17,74  | 17,31  |
| Secondaire 1C                 | 20,05    | 14,96  | 17,19  |
| Secondaire 2C                 | 21,15    | 14,31  | 17,31  |
| Supérieur                     | 13,74    | 10,25  | 11,78  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Lien de parenté</b>        |          |        |        |
| Chef de ménage                | 39,95    | 16,45  | 26,79  |
| Epoux ou épouse               | 2,17     | 40,82  | 23,80  |
| Enfant                        | 33,70    | 25,21  | 28,95  |
| Autre lien                    | 24,18    | 17,52  | 20,46  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Situation matrimoniale</b> |          |        |        |
| Marié                         | 27,72    | 50,00  | 40,19  |
| Célibataire                   | 72,28    | 50,00  | 59,81  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Type de chômeurs</b>       |          |        |        |
| Nouvelle insertion            | 77,72    | 77,99  | 77,87  |
| Ayant déjà travaillé          | 22,28    | 22,01  | 22,13  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Milieu de résidence</b>    |          |        |        |
| Urbain                        | 76,36    | 72,44  | 74,16  |
| Rural                         | 23,64    | 27,56  | 25,84  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |
| <b>Nationalité</b>            |          |        |        |
| Non ivoirienne                | 14,95    | 13,68  | 14,23  |
| Ivoirienne                    | 85,05    | 86,32  | 85,77  |
| Total                         | 100,00   | 100,00 | 100,00 |

Source : A partir de la base de données de l'enquête auprès des ménages 2015

La répartition différenciée selon le sexe et le niveau d'instruction montre que la proportion des femmes non instruites est environ 1,5 fois plus élevée que celle des hommes. D'une façon générale, le niveau d'instruction des hommes est plus élevé que celui des femmes.

L'observation du lien de parenté montre que la plupart des chômeurs ont un statut autre que celui de chef de ménage. Les femmes occupent en majorité le statut d'épouse du chef de ménage et les hommes celui de chef de ménage. La répartition selon le statut matrimonial laisse apparaître une nette différence selon le sexe des chômeurs. Une grande majorité des hommes est célibataire tandis que les proportions sont égalitaires du côté des femmes. Cette situation est due au fait que les femmes accèdent au mariage à un âge plus jeune que les hommes.

La répartition des chômeurs selon le milieu de résidence confirme encore une fois que le chômage est essentiellement un phénomène urbain en Côte d'Ivoire comme dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Nos données montrent en effet que 74,16% des chômeurs résident en zone urbaine et sont pour la plupart de nationalité ivoirienne (85,77% d'ivoiriens contre 14,23% d'étrangers).

### 2.1.2 Une exposition inégale au chômage

L'indice le plus significatif des difficultés d'insertion sur le marché du travail est la montée du taux de chômage. Le taux de chômage est donné par le rapport de la population au chômage et la population active. La population active correspond à l'ensemble des personnes en emploi ou au chômage. Le tableau 2 présente la répartition des taux de chômage selon le lieu de résidence, le sexe et l'âge et suggère plusieurs commentaires. Tout d'abord, ce tableau montre que le taux de chômage est une fonction décroissante de l'âge pour l'ensemble de la population. Ce dernier baissant au fur à mesure que l'on se situe dans les tranches d'âge supérieures. Les taux se situent à 12,77%, 8,24%, 5,07% et 2,43% respectivement pour les tranches d'âges de 15-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans et enfin 45-64 ans. Les jeunes sont donc plus vulnérables au chômage que les adultes en raison de leur manque d'expérience professionnelle. Ce résultat rejoint celui de Baudchon (2015) sur la France qui montre que les taux de chômage les plus élevés s'observent chez les jeunes. L'auteur évoque deux raisons essentielles à ce résultat. En premier lieu, le manque d'expérience professionnelle des jeunes les expose à un chômage récurrent en cas de conjoncture économique défavorable. Ceux-ci sont victimes de la faiblesse de la capacité de création d'emploi et du ralentissement des activités économiques. En second lieu, les réformes des lois sur la retraite qui ont occasionné l'allongement de la durée d'activité restreignent les possibilités d'embauche des jeunes, surtout dans les emplois où ces derniers peuvent remplacer les adultes. Selon d'autres auteurs, le chômage est un élément du processus normal de socialisation des jeunes. D'après les estimations du BIT, le chômage des jeunes est en moyenne deux à trois fois plus élevé que celui des adultes (OIT, 2016g).

**Tableau 2 :** Taux de chômage déclaré des membres du ménage selon le milieu de résidence, le sexe, et l'âge – 15 à 64 ; Côte d'Ivoire 2015

| Paramètre | Rural |       |       | Urbain |       |       | Ensemble |       | Grand total |
|-----------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|----------|-------|-------------|
|           | Homme | Femme | Total | Homme  | Femme | Total | Homme    | Femme |             |
| 15-24 ans | 5,32  | 10,54 | 7,72  | 17,59  | 19,69 | 18,64 | 10,75    | 14,96 | 12,77       |
| 25-34 ans | 2,84  | 5,17  | 3,86  | 9,41   | 16,37 | 12,58 | 6,08     | 10,93 | 8,24        |
| 35-44 ans | 1,54  | 4,01  | 2,39  | 5,19   | 11,69 | 7,44  | 3,48     | 8,09  | 5,07        |
| 45-64 ans | 0,57  | 1,07  | 0,74  | 4,59   | 4,44  | 4,53  | 2,29     | 2,68  | 2,43        |
| Total     | 2,42  | 5,40  | 3,61  | 8,45   | 13,94 | 10,77 | 5,31     | 9,71  | 7,12        |

Source : A partir de la base de données de l'enquête auprès des ménages 2015.

L'analyse différenciée selon le milieu de résidence montre qu'en Côte d'Ivoire comme partout ailleurs en Afrique, le chômage est un phénomène essentiellement urbain (3,61% en milieu rural



contre 10,77% en milieu urbain). La prise en compte de l'âge laisse apparaître des taux beaucoup plus élevés en zone urbaine, allant jusqu'à 18,64% et 12,58% respectivement pour les tranches d'âges de 15-24 ans et 25-34 ans. En zone urbaine, l'afflux croissant de jeunes sur le marché du travail a considérablement aggravé leur problème d'emploi.

L'analyse selon le sexe montre que, quel que soit le milieu de résidence considéré, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Sur le plan national, les taux sont de 9,71% pour les femmes contre 5,31% pour les hommes. En considérant les milieux de résidence, on observe que les femmes rencontrent plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes. En effet, en zone rurale, tandis que 5,4% des femmes sont au chômage, ce taux est de 2,42% pour les hommes. Ces taux sont naturellement plus élevés en zone urbaine et se situent à 13,94% et 8,45% respectivement pour les femmes et les hommes. Lorsqu'on tient compte à la fois de l'âge et du sexe, nous remarquons que, quel que soit la tranche d'âge considérée, les femmes rencontrent plus de difficultés d'insertion professionnelle que les hommes. En zone urbaine, le taux de chômage des femmes de 15-24 ans est supérieur de 2,1 point à celui des hommes du même âge. Le fossé se creuse surtout entre 25-34 ans. A cet âge, 16,37% des femmes actives sont au chômage contre 9,41% des hommes.

La lecture du tableau 3 montre que le chômage touche principalement les catégories les plus instruites. Ce taux augmente avec le niveau d'instruction et se situe à 4,37%, 7,00%, 11,15%, 16,48% et 17,85% respectivement pour les personnes qui n'ont aucune instruction, et ensuite pour les niveaux d'étude primaire, secondaire premier cycle, secondaire second cycle et enfin le niveau d'étude supérieure. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est environ quatre fois plus élevé que celui des personnes qui n'ont aucune instruction. Ce qui est un fait révélateur des réelles difficultés que rencontrent les diplômés sur le marché du travail. En considérant le milieu de résidence, l'on remarque une aggravation de ce phénomène. En effet, les taux se situent à des niveaux très élevés. Pour l'ensemble de la population vivant en zone urbaine, le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction jusqu'au niveau secondaire second cycle où il atteint son maximum : 20,59% et il baisse légèrement au niveau supérieur pour se situer à 19,27%. Les femmes vivant en zone urbaine sont les plus touchées avec des taux de 8,66%, 12,85%, 19,03%, 29,43% et 32,64% respectivement pour celles qui n'ont aucune instruction, et celles qui ont les niveaux d'études primaire, secondaire premier cycle, secondaire second cycle et le niveau d'étude supérieure. Ces taux sont respectivement de 4,8%, 5,75%, 11,48%, 16,20%, 13,75%, pour les hommes vivant en milieu urbain.

**Tableau 3 : Taux de chômage déclaré des membres du ménage selon le milieu de résidence, le sexe, et le niveau d'instruction – 15 à 64 ans ; Côte d'Ivoire 2015**

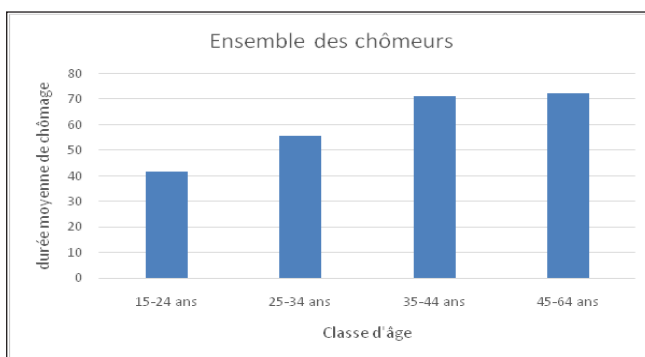
| Paramètre        | Rural |       |       | Urbain |       |       | Ensemble |       | Grand Total |
|------------------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|----------|-------|-------------|
|                  | Homme | Femme | Total | Homme  | Femme | Total | Homme    | Femme |             |
| Sans instruction | 1,57  | 4,48  | 2,89  | 4,8    | 8,66  | 6,67  | 2,79     | 6,17  | 4,37        |
| Primaire         | 3,99  | 7,17  | 5,01  | 5,75   | 12,85 | 8,88  | 4,81     | 10,53 | 7,00        |
| Secondaire 1C    | 3,73  | 14,42 | 6,05  | 11,48  | 19,03 | 14,20 | 8,21     | 17,81 | 11,15       |
| Secondaire 2C    | 3,66  | 10,81 | 4,82  | 16,20  | 29,43 | 20,59 | 12,36    | 26,69 | 16,48       |
| Supérieur        | 4,17  | 12,50 | 5,36  | 13,75  | 32,64 | 19,27 | 12,60    | 31,57 | 17,85       |
| Total            | 2,42  | 5,40  | 3,61  | 8,45   | 13,94 | 10,77 | 5,31     | 9,71  | 7,12        |

Source : A partir de la base de données de l'enquête auprès des ménages 2015.

Le faible taux de chômage des personnes qui n'ont aucune instruction pourrait s'expliquer par le fait que cette catégorie de la population active est en général absorbée par le secteur informel qui ne nécessite aucun niveau de formation et d'instruction. Au contraire, les chômeurs qualifiés recherchent un emploi dans le secteur moderne qui a une faible capacité d'absorption du fait de l'arrivée chaque

année des diplômés sur le marché du travail. Les effets des différentes crises qui ont jalonné l'histoire de la Côte d'Ivoire et l'augmentation de la population active ont entraîné l'exclusion du marché du travail d'une frange de la population. Le décalage entre les besoins des entreprises et les formations des diplômés pourraient également expliquer ce fort taux de chômage des diplômés.

### 2.1.3 Les durées de chômage



**Figure 1 :** Durées moyennes de chômage selon les classes d'âge ; Côte d'Ivoire 2015

La figure 1 apporte des informations complémentaires à notre étude descriptive en mettant en relation la durée moyenne de chômage et l'âge des individus. De façon générale, les durées moyennes de chômage augmentent avec l'âge des individus. Les durées de chômage augmentent très rapidement entre 15 et 44 ans. Néanmoins, à partir de 45 ans, l'augmentation se stabilise pour se situer à 71,3 mois et 72,38 mois respectivement pour les chômeurs de 35 à 44 ans et 45 à 64 ans. Les chômeurs les plus âgés sont exposés à un risque d'exclusion du marché du travail. Cette situation peut s'expliquer par les difficultés de reconversion professionnelle, le manque de flexibilité, les coûts salariaux plus élevés, le manque de volonté de la part de l'employeur (Bigotta, Losa, Ritschard, Stephani, 2011). Le risque d'exclusion définitive du marché du travail est encore aggravé pour les chômeurs de 50 ans et plus, qui sont au chômage pour cause de licenciement (Caritas, 2019).

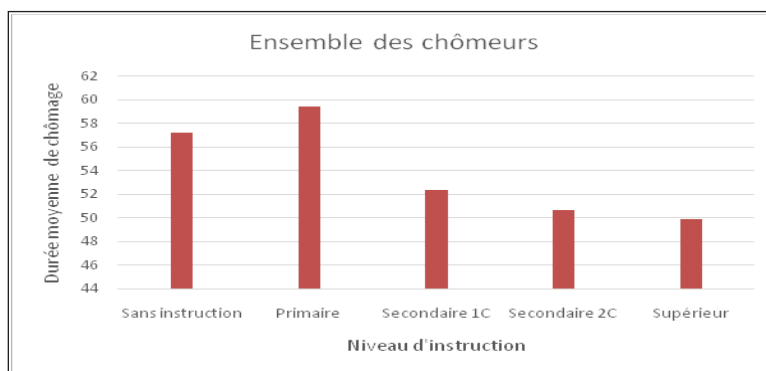
Le tableau 4 complète l'analyse précédente en mettant en relation les durées moyennes de chômage selon l'âge et le sexe. L'étude de ce tableau montre que l'analyse selon le sexe suit la tendance de l'ensemble de la population à une différence près. Les durées moyennes de chômage des hommes augmentent avec l'âge et se situent à un niveau maximum de 80,1 mois pour les hommes de 45-64 ans. Cela montre qu'au-delà d'un certain âge, les hommes rencontrent de réelles difficultés d'insertion. Par contre, nous observons le contraire chez les femmes de la même classe d'âge. En effet, la durée moyenne de chômage des femmes est une fonction croissante de l'âge jusqu'à 44 ans. Au-delà de cet âge, les femmes sortent du chômage plus rapidement que les hommes, car elles cumulent une durée moyenne de chômage d'environ 60 mois.

**Tableau 4** : Durée moyenne de chômage déclaré (en mois) des membres du ménage selon l'âge et le niveau d'instruction – 15 à 64 ans ; Côte d'Ivoire 2015

| Paramètre            | Ensemble |       |       |
|----------------------|----------|-------|-------|
|                      | Homme    | Femme | Grand |
| Classes d'âge        |          |       |       |
| 15-24 ans            | 39,24    | 44,03 | 41,81 |
| 25-34 ans            | 55,14    | 56,32 | 55,78 |
| 35-44 ans            | 70,73    | 71,87 | 71,30 |
| 45-64 ans            | 80,10    | 59,94 | 72,38 |
| Total                | 55,11    | 54,92 | 55,00 |
| Niveau d'instruction |          |       |       |
| Sans instruction     | 59,4     | 55,86 | 57,24 |
| Primaire             | 52,92    | 64,81 | 59,46 |
| Secondaire 1C        | 54,33    | 50,08 | 52,35 |
| Secondaire 2C        | 47,29    | 54,54 | 50,65 |
| Supérieur            | 55,12    | 44,12 | 49,92 |
| Total                | 55,11    | 54,92 | 55,00 |

Source : A partir de la base de données de l'enquête auprès des ménages 2015.

Le graphique 2 donne des informations sur les durées moyennes de chômage de l'ensemble de la population selon le niveau d'instruction et montre que les durées sont tout d'abord croissantes puis elles décroissent. En effet, les chômeurs ayant le niveau d'étude du primaire restent plus longtemps au chômage que ceux des autres niveaux d'études et ceux qui n'ont aucune instruction. Les durées moyennes de chômage des instruits diminuent avec le niveau d'étude. Les chômeurs ayant atteint le niveau d'étude du secondaire second cycle et le niveau d'étude du supérieure sont au chômage depuis en moyenne 50 mois. Parallèlement, les chômeurs ayant le niveau d'étude du primaire et celui du secondaire premier cycle ont des durées moyennes de chômage respectives de 59,46 mois et 52,35 mois. La durée moyenne globale de chômage en Côte d'Ivoire est de 55 mois, contre 47,1 mois au Cameroun au cours de la même année (Kollo Bandibeno, 2017).



**Figure 2** : Durées moyennes de chômage selon le niveau d'instruction ; Côte d'Ivoire 2015

Les tableaux précédents ont mis en évidence des taux de chômage élevés pour le niveau d'étude supérieure. Par contre, l'analyse des durées moyennes montre qu'un niveau d'étude élevé semble être un atout favorable dans la recherche d'un emploi. En effet, les situations de chômage prolongé sont particulièrement fréquentes dans les cas d'absence de niveau d'instruction, de niveau d'études primaire et secondaire premier cycle. Par conséquent, le niveau d'étude est un atout favorable à la sortie du chômage. Un niveau d'instruction élevé protège contre les risques de chômage de très longue durée, et représente un avantage au cours du processus de recherche d'un emploi.

Lorsque nous complétons cette analyse par la répartition selon le sexe (tableau 4), nous observons que les durées moyennes de chômage des hommes et celles des femmes ne suivent pas la même tendance que celle de l'ensemble de la population des chômeurs. En ce qui est des hommes, les durées moyennes de chômage évoluent en dents de scie selon le niveau d'instruction. La durée moyenne de chômage est à son maximum pour les hommes qui n'ont aucune instruction, baisse pour ceux qui ont le niveau primaire, puis augmente à nouveau pour le niveau d'étude secondaire premier cycle puis baisse à nouveau lorsqu'on atteint le niveau secondaire second cycle et contre toute attente, augmente pour les hommes de niveau d'étude supérieure. La tendance est très différente chez les femmes, car les femmes qui restent le plus longtemps au chômage sont celles qui ont le niveau d'étude primaire. Un fait intéressant à relever ; les femmes qui ont un niveau d'étude supérieure restent moins longtemps au chômage que leurs homologues hommes. Ce résultat suggère qu'un niveau d'étude élevé protège les femmes d'un chômage prolongé.

Les résultats de l'analyse descriptive seront complétés par une modélisation des durées de chômage.

## 2.2 Analyse économétrique

Les estimations des paramètres des fonctions de hasard spécifiques à la loi log-logistique pour l'ensemble de la population des chômeurs figurent au tableau 5. Les résultats obtenus dans ce tableau déterminent l'effet des variables retenues sur la probabilité de sortie du chômage et posent la question du sens dans lequel les caractéristiques individuelles influencent la durée du chômage. L'interprétation des résultats nécessite de considérer le signe opposé des coefficients des variables qui figurent dans ce tableau, afin d'identifier le sens de la liaison entre les variables explicatives et le hasard de base du modèle. La logique sous-jacente est que si une variable agit négativement sur la durée de chômage, elle augmente la fonction de hasard de base, et accroît ainsi la probabilité instantanée de trouver un emploi à la période  $t$ . En d'autres termes, un signe négatif indique un effet positif de la variable retenue sur le taux instantané de sortie du chômage ou le taux de hasard.

Le tableau 5 présente les résultats de trois groupes de variables à savoir les variables sociodémographiques, les variables liées au capital humain et les variables du comportement de recherche d'un emploi. La lecture des résultats exposés dans ce tableau montre que certaines variables sont statistiquement non significatives. Il s'agit des variables sociodémographiques suivantes : le sexe, la nationalité, le milieu de résidence et la situation matrimoniale. En ce qui est des variables liées au capital humain, seuls les niveaux d'instruction primaire et secondaire premier cycle ne sont pas significatifs. Les variables liées au comportement de recherche d'un emploi telles que le secteur de recherche, la recherche d'un emploi salarié, et l'adéquation entre la qualification et l'emploi recherché sont statistiquement non significatives. Elles n'ont donc aucun impact sur la probabilité de sortie du chômage. Par contre, le type d'emploi recherché est statistiquement significatif.

Les résultats obtenus suggèrent plusieurs commentaires. Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de sortie du chômage décroît avec l'âge. Plus les individus sont âgés, moins ils ont des chances d'obtenir un emploi. La plupart des études sur les durées de chômage aboutissent à ce résultat. Les auteurs montrent qu'un âge élevé diminue les chances d'obtenir un emploi. A cet effet, l'étude de Kouakou (2010) sur la Côte d'Ivoire révèle que la durée du chômage augmente avec l'âge. Flamand (2016) abonde dans le même sens dans son étude sur la France, en montrant que l'avancée en âge

constitue un frein important à la reprise d'un emploi après un passage par le chômage. L'auteur précise qu'à caractéristique égale, le fait d'avoir plus de 55 ans diminue les chances de retour à l'emploi quelle que soit la durée passée au chômage. Les chômeurs de moins de 35 ans voient leur chance de retour à l'emploi varier selon la durée passée au chômage. Le fait d'avoir moins de 35 ans accroît la probabilité de retour à l'emploi après une durée de chômage de moins d'un an comparativement à leurs homologues qui sont au chômage depuis plus d'un an. Dans ce sens, une durée de chômage importante est un signal négatif aux yeux de l'employeur.

Les chefs de ménage sortent plus rapidement du chômage que les autres membres du ménage. Ce résultat suggère que le statut de principal soutien financier de la cellule familiale joue positivement dans les décisions et les motivations individuelles du chef de ménage dans son processus de recherche d'emploi. En effet, certaines études montrent que lorsque le chef de ménage est au chômage, cela augmente la probabilité du ménage d'être pauvre (Farache, 2016). Le bien-être du ménage dépend donc en grande partie du revenu du chef de ménage. Etant conscients de ce fait, les chefs de ménage sont donc plus actifs dans leur recherche d'emploi que les autres membres du ménage.

Le niveau d'éducation est une variable déterminante dans le processus de sortie du chômage. En effet, le niveau d'étude secondaire second cycle et le niveau d'étude supérieure ont un impact positif sur la sortie du chômage comparativement au fait de n'avoir aucun niveau d'instruction. Ce résultat rejoint nos analyses descriptives qui ont montré que bien que le taux de chômage des diplômés soit élevé, il n'en demeure pas moins qu'ils sortent plus rapidement du chômage que les autres niveaux d'instruction, car cumulant des durées moyennes de chômage plus courtes. Les chances de trouver un emploi augmentent considérablement avec le niveau de scolarité. Ce résultat est confirmé par Kouakou (2010), dans son étude sur la Côte d'Ivoire. L'auteur montre que le diplôme influence positivement la sortie du chômage.

La théorie du capital humain a montré une hétérogénéité des individus, ceux dont la formation initiale est peu élevée auront des difficultés d'insertion plus élevées (Becker, 1993). Le diplôme est donc une protection contre les situations de chômage prolongé. En situation d'asymétrie d'information sur la productivité des demandeurs d'emploi comme le suggère la théorie de la recherche d'emploi (Stigler, 1961), les employeurs se réfèrent à leur niveau d'étude pour faire les choix lors des sélections d'embauche. Pour Nauze-Fichet et Tomasini (2002), le diplôme est un atout non négligeable dans le processus de recherche d'emploi et dans l'accès à l'emploi, car il est un gage de connaissances acquises et également un indice du potentiel productif utilisable par l'entreprise. Il favorise l'accès aux emplois les plus qualifiés et les mieux rémunérés. Le Rhun et Pollet (2011) montrent à travers une étude sur la France que face au chômage, le diplôme a un rôle protecteur. Ce résultat peut également s'expliquer par le fait que les chômeurs les plus instruits sont plus performants dans leurs processus de recherche en multipliant toutes les formes de recherche y compris les nouvelles technologies de l'information. Lorsque le chômeur a un niveau d'éducation élevé, il est plus percutant lors des tests et des entretiens d'embauche et il déploie des capacités de négociation que n'ont pas forcément les chômeurs les moins instruits. En effet, la sélection des demandeurs d'emploi se fait sur la base de leur niveau d'étude ou de leur diplôme qui représente un signal de la productivité future et potentielle du demandeur d'emploi (Doeringer et Piore, 1971). Il donne accès à la compétition à l'embauche. Selon la théorie du filtre, certains économistes néoclassiques suggèrent que le diplôme fournit une information aux employeurs sur la productivité des salariés (Arrow, 1973 ; Spence, 1974). Il sert principalement de mesure des facultés productives, face à l'incomplétude du contrat de travail plutôt que de preuve des compétences acquises.

**Tableau 5 : Résultat de l'estimation : paramétrique : cas de l'ensemble des chômeurs – Côte d'Ivoire 2015**

| Variables   | Log-logistique <sup>1</sup> |                |
|---|-----------------------------|----------------|
|   | $\beta$                     | t <sup>2</sup> |
| Age   | 0,060                       | 0,030**        |
| Age <sup>2</sup>  | - 0,000                     | 0,000          |
| <b>Sexe<sup>3</sup></b>   |                             |                |
| Homme   | - 0,012                     | 0,094          |
| <b>Nationalité<sup>4</sup></b>  |                             |                |
| Ivoirienne  | - 0,065                     | 0,133          |
| <b>Statut dans le ménage<sup>5</sup></b>                                    |                             |                |
| Chef de ménage  | - 0,251                     | 0,108**        |
| <b>Situation matrimoniale<sup>6</sup></b>                                   |                             |                |
| Marié   | 0,093                       | 0,102          |
| <b>Lieu de résidence<sup>7</sup></b>  |                             |                |
| Urbain  | - 0,027                     | 0,110          |
| <b>Niveau d'instruction<sup>8</sup></b>                                     |                             |                |
| Primaire  | 0,165                       | 0,133          |
| Secondaire 1C   | - 0,130                     | 0,173          |
| Secondaire 2C   | - 0,309                     | 0,179*         |
| Supérieur   | - 0,304                     | 0,177*         |
| <b>Type de formation<sup>9</sup></b>  |                             |                |
| Générale  | 0,190                       | 0,135          |
| <b>Expérience professionnelle<sup>10</sup></b>                              |                             |                |
| Avec expérience   | - 0,673                     | 0,118***       |
| <b>Secteur de recherche<sup>11</sup></b>                                    |                             |                |
| Secteur public  | 0,079                       | 0,128          |
| <b>Type d'emploi recherché<sup>12</sup></b>                                 |                             |                |
| Temporaire  | - 0,264                     | 0,136*         |
| <b>Type d'emploi recherché<sup>13</sup></b>                                 |                             |                |
| Salarié   | - 0,031                     | 0,100          |
| <b>Adéquation entre la qualification et l'emploi recherché<sup>14</sup></b> |                             |                |
| Oui   | 0,031                       | 0,120          |
| Constante   | 2,537                       | 0,476***       |
| LR chi2 (17)  | 63,54                       |                |
| Log de vraisemblance  | - 1028,2709                 |                |
| Nombre d'observations   | 657                         |                |
| Prob > chi2   | 0,0000                      |                |

(1) La variable dépendante est la durée de chômage ;

(2) Probabilité "two-tailed" que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre le  $\beta$  et l'erreur type ;

(3) Base = femmes ; (4) Base = étrangers ; (5) Base = Autres membres ; (6) Base = non marié ; (7) Base = rural ; (8) Base = Sans instruction ; (9) Base = Professionnelle ou technique ;

(10) Base = Nouvelle insertion ou les chômeurs qui n'ont jamais travaillé ; (11) Base = Autre secteur d'activité ;

(12) Base = autres types d'emploi ; (13) Base = Autre type d'emploi ; (14) Base = la non adéquation entre la qualification du chômeur et l'emploi recherché ;

Note : \* = significatif à 10 pour-cent au moins ; \*\* = significatif à 5 pour-cent ; \*\*\* = significatif à 1 pour-cent

Source : A partir de la base de données de l'enquête auprès des ménages 2015

L'expérience professionnelle est une variable déterminante dans le processus de sortie du chômage. Le coefficient de cette variable est négatif. Ce résultat montre que les employeurs préfèrent recruter les personnes qui ont déjà travaillé que de recruter des personnes nouvellement sorties du système de formation. Le chômage est partie intégrante du processus de socialisation des diplômés selon la théorie du chômage frictionnel, car ceux-ci passent par une période de chômage obligatoire avant l'obtention d'un emploi définitif. Les personnes ayant déjà travaillé ont en général des réseaux relationnels et des acquis professionnels qu'elles utilisent pour obtenir rapidement un emploi. L'absence d'expérience professionnelle est un facteur défavorable pour les premiers demandeurs d'emploi. A ce propos, Flaman (2016) suggère que l'absence d'expérience professionnelle en début de vie active est davantage préjudiciable qu'en milieu de carrière.

Par ailleurs, les variables comportementales montrent que les personnes recherchant un emploi temporaire sortent plus facilement du chômage que les autres catégories. Si l'on assimile les emplois temporaires à des emplois saisonniers, il est évident que les chômeurs qui optent pour ce type d'emploi augmentent leur chance de quitter le chômage par rapport aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi stable, ou celles qui souhaitent une insertion définitive sur le marché du travail. En effet, la nature et les caractéristiques des emplois temporaires constituent en général une possibilité d'insertion facilitée par le caractère disponible de ce type d'emploi, qui varie en fonction des opportunités du marché du travail. Il faut voir en ce résultat une précarisation du marché du travail et une mauvaise insertion des travailleurs, qui alternent périodes de chômage et d'emplois instables sans la possibilité d'une insertion définitive.

Dans l'ensemble, les conclusions des estimations économétriques concordent avec celles des statistiques descriptives. Les résultats auxquels nous aboutissons apportent des éléments d'analyse intéressants à l'étude de l'insertion professionnelle des jeunes et des diplômés en Côte d'Ivoire.

## CONCLUSION

Cette étude a proposé une analyse du processus de sortie du chômage en Côte d'Ivoire basée sur une modélisation des durées de chômage, plus précisément de l'impact des caractéristiques individuelles sur la probabilité de sortie du chômage. Les résultats de l'analyse descriptive ont montré que les catégories les plus vulnérables au chômage sont les jeunes, les femmes et les personnes instruites. L'analyse des durées de chômage montre que, bien que les jeunes soient plus touchés que les adultes, il n'en demeure pas moins qu'ils restent moins longtemps au chômage que ces derniers. En effet, les durées moyennes de chômage augmentent avec l'âge et diminuent avec le niveau d'instruction.

L'analyse économétrique a permis d'apprécier dans le temps, toutes choses égales par ailleurs, les principaux facteurs favorables ou défavorables à la sortie du chômage et notamment, l'effet propre de la durée du chômage sur ces facteurs. En outre, nous avons montré que les caractéristiques individuelles des chômeurs jouent un rôle dans leur vulnérabilité au chômage. Nous avons ainsi montré que pour l'ensemble de la population, certains facteurs jouent favorablement pour la sortie du chômage ce sont : le fait d'avoir un niveau d'étude du secondaire second cycle et supérieur, le fait d'avoir une expérience professionnelle, d'être chef de ménage et aussi le fait de rechercher un emploi temporaire. Cependant, d'autres facteurs ont une influence négative sur la probabilité de sortie du chômage. Il s'agit essentiellement de l'âge. Plus l'âge augmente, moins l'individu a des chances de retrouver un emploi.

A travers cette étude, nous souhaitons contribuer à une meilleure orientation des politiques d'insertion des chômeurs sur le marché du travail, afin d'éviter les situations de chômage durable. Les politiques de lutte contre le chômage sont de deux types. Les politiques passives et les politiques actives. Les premières concernent en général, l'indemnisation des chômeurs et les secondes regroupent toutes les actions menées en faveur des chômeurs pour faciliter leur réinsertion sur le marché du

travail. En Côte d'Ivoire, la politique d'indemnisation appliquée depuis les années 80 ne prend en compte que les chômeurs victimes de licenciement économique. Toute la frange de la population active qui n'est pas concernée par cette mesure ne bénéficie d'aucun moyen de recours. Il importe donc de penser des politiques passives susceptibles de prendre en compte la frange des jeunes, des diplômés, des femmes et aussi tous les chômeurs âgés dont les chances de réinsertion sur le marché du travail sont très faibles. Il convient également de renforcer les politiques d'emploi en faveur des jeunes, des femmes et des diplômés et de créer un programme de reconversion professionnelle des chômeurs de très longue durée. Toutes ces mesures pourraient faire l'objet d'un plan national de l'emploi.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARROW K. J. (1973), « Higher Education as a Filter », *Journal of Public Economics*, Vol. 2, n° 3, july, pp. 193-216.
- BAUDCHON H. (2015), « France : chômage, la profondeur du mal », *Conjoncture* n° 3, février, pp. 3-25.
- BECKER G. S. (1993), *Human Capital : A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Third edition, University of Chicago Press, 412 p.
- BERKOVITCHE. (1990), « A Stigmat Theory of Unemployment Duration, In Search Unemployment : Theory and Measurement », edited by Yoram Weiss and Gideon Fishelson, London : Macmillan, pp. 20-56.
- BIGOTTA M., LOSA F.B., RITSCHARD G., STEPHANI E. (2011), « Le parcours professionnel des chômeurs de longue durée en Suisse », *La vie économique*, 7/8, pp. 51-54.
- BOUGET D., VANHERCKE B. (2016), « Une recommandation du conseil pour lutter contre le chômage de longue durée en Europe ? », *Bilan social de l'Union européenne*, pp. 97-135.
- CARITAS (2019) « Le chômage de longue durée en Suisse », *Bulletin d'information sociales*, Valais, n° 99, juin, pp. 1-4.
- DOERINGER P., PIORE M. (1971), *Internal Labour markets and Manpower, Analysis*, Lexington, Mass, USA, D. C. Heath, 212 p.
- DOMORAUD Z. M.-A. (2003), *Le chômage de longue durée en Côte d'Ivoire : Analyse et politiques*, Thèse de Doctorat, Université Montesquieu Bordeaux IV, Droit, Sciences sociales et politiques, Sciences économiques et de gestion, Centre d'économie du développement (CED), 361 p.
- ELDER S., KONE K. S. (2014), « Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en Afrique Sub-Saharienne », Bureau International du Travail, Programme sur l'emploi des jeunes, Département des politiques de l'emploi, *Work4Youth, série de publication* n° 10, février, pp. 1-81.
- FARACHE J. (2016), *L'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner*, Les avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE), mai, 120 p.
- FLAMAND J. (2016), « Dix ans de transitions professionnelles : un éclairage sur le marché du travail français », *Document de travail* n° 3, France Stratégie, mars, pp. 1-69.
- FONDS AFRICAÏN DE DEVELOPPEMENT (2013), *Programme d'appui à l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion des jeunes (PAAELJ)*, Côte d'Ivoire, Rapport d'évaluation, novembre, 37 p.
- INSEE PREMIERE (2017), « Quitter le chômage, un retour à l'emploi plus difficile pour les seniors », n° 1661, juillet, pp. 1-4.
- KALBFLEISCH J. D., PRENTICE R. L. (1980), *The statistical Analysis of Failure Time Data*, John Willey and Sons, New York, 321 p.
- KOLLO BANDIBENO I. (2017), « Programmes d'insertion professionnelle et employabilité des jeunes diplômés au Cameroun », *International Journal of innovation and Applied Studies*, Vol. 22, n° 1, décembre, pp. 64-77.
- KOUAKOU K. C. (2010), *Politique active d'emploi et employabilité des jeunes dans la ville d'Abidjan*, Document de travail n° 159, Groupe d'Economie Lare-Efi du développement Université Montesquieu-Bordeaux IV, pp. 1-20.
- LANCASTER T. (1979), « Econometric Methods for the Duration of Unemployment », *Econometrica*, vol. 47, n° 4, july, pp. 939-956.



- LE RHUN, B., POLLET P. (2011), « Diplôme et insertion professionnelle », France, *Portrait social*, pp. 41-50.
- MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI ET DE LA PROMOTION DES VALEURS CIVIQUES (2014), *L'emploi des jeunes au Sénégal : une priorité nationale*, Forum national sur l'emploi des jeunes, mars, 171 p.
- NAUZE-FICHET E., TOMASINI M. (2002), « Diplôme et insertion sur le marché du travail : approche socio-professionnelle et salariale du déclassement », *Economie et statistique* n° 354, pp. 21-48.
- NICKELL S. (1979), « *Estimating the Probability of Living Unemployment* », *Econometrica*, vol. 47, n° 5, september, pp. 1249-1266.
- OCDE (2011), « Persistance d'un haut niveau de chômage : Quels risques ? Quelles politiques ? », *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 1, pp. 275-311.
- OIT (2016g), *Emploi et questions sociales dans le monde 2016 : Tendances pour les jeunes*, 48 p.
- ROUAULT-GALDO D. (1991), « Sortir du chômage, un parcours à handicap », *Economie et statistique*, n° 249, pp. 53-65.
- SALAI S (1980), « Le chômage, un phénomène de file d'attente », *Economie et statistique*, n° 123, pp. 67-78.
- SANE A. (2014), *Politiques et dispositifs d'insertion professionnelle et de création d'emplois au Sénégal*, Rapport Sénégal PQIP/DCTP, mai, 31 p.
- SPENCE M. A. (1973), « Job Market Signalling », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 87, n° 3, august, pp. 355-374.
- SPENCE M. A. (1974), *Market Signalling, Informal Transfer in Hiring and Related Screening Process*, Harvard University Press, Cambridge, 224 p.
- STIGLER G. J. (1961), « The Economics of Information », *Journal of Political Economy*, Vol. 69, n° 3, june, pp. 223-225.
- VAN DEN BERG G. J. (1994), « The Effects of Changes of the Job Offer Arrival Rate on the Duration of Unemployment », *Journal of Labor Economics*, vol. 12, pp. 478-498.